

Le 3 avril 2019

Alban BRUNEAU
Conseiller Départemental
Maire de Gonfreville l'Orcher

Sophie HERVÉ
Conseillère Départementale

Monsieur Olivier WANBECKE
Directeur académique des services de
l'Éducation nationale
5 place des Faienciers
76037 ROUEN CEDEX

Objet : *Collège Marcel-Pagnol du Havre, Dotation Horaire Globale et encadrement éducatif*

Monsieur le Directeur,

Les personnels du collège Marcel-Pagnol du Havre exercent leur droit de grève afin d'alerter sur l'insuffisance des moyens, tant actuels que prévisionnels, affectés au bon fonctionnement de cet établissement situé en REP +.

Car ils font notamment état d'un accroissement des tensions et des violences, d'une dégradation des conditions d'enseignement avec des effectifs par classe qui dépassent les seuils requis, et d'une insuffisance de postes d'assistants pédagogiques.

Des situations qui risquent de se dégrader encore plus au regard de la Dotation Horaire Globale prévue par vos services.

Soucieux de voir ce collège doté des moyens adaptés, et à la hauteur des besoins éducatifs, nous vous remercions de bien vouloir nous informer des mesures que vous comptez prendre à cet effet et sollicitons une rencontre avec vous en compagnie d'une délégation d'enseignants et de parents.

Persuadés de pouvoir compter sur votre diligence,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de nos sincères salutations.



Sophie HERVE



Alban-BRUNEAU